



CRÉER

REPRENDRE

STAGE

**5 JOURS
POUR
ENTREPRENDRE**

DONNEZ-VOUS
**5 JOURS
POUR
RÉUSSIR !**

Le stage « 5 jours pour Entreprendre » est une formation pluridisciplinaire, délivrée par des professionnels et conduisant à l'obtention d'un certificat de compétences reconnu par les partenaires financiers.

- ▶ **5 JOURS** pour acquérir toutes les compétences clés de l'entrepreneur (conception d'un business model viable, formalisation du projet, communication et marketing, formes juridiques, fiscalité, protection sociale, gestion financière, pilotage de l'activité)
- ▶ **5 JOURS** pour booster le projet et prendre les bonnes décisions
- ▶ **5 JOURS** pour assurer le bon lancement de l'entreprise
- ▶ **5 JOURS** pour faciliter le financement de l'entreprise
- ▶ **5 JOURS** pour développer un réseau professionnel

Les études récentes démontrent qu'avec 5 jours pour Entreprendre, les entreprises se créent plus rapidement et sont plus pérennes à trois ans que les autres.

**5 jours pour
Entreprendre**



Public concerné

Toute personne envisageant de créer ou reprendre une entreprise, quel que soit l'état d'avancement de son projet
Pré requis : être déterminé(e) à entreprendre
Test préconisé sur <https://business-builder.cci.fr/>

Se munir d'un ordinateur portable ou d'une tablette avec connexion wifi



Programme

Apports théoriques et pratiques, mise en situation
Support : guide de la création sur CCI BUSINESS BUILDER

LA PRESENTATION DE VOTRE PROJET votre profil entrepreneurial et votre idée
LE PROJET ET SON ENVIRONNEMENT les clients la concurrence l'offre le business model
LA STRATEGIE MARKETING, le business plan
L'ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE le plan de financement et le compte de résultat prévisionnel
LA COMMUNICATION
LES FORMES JURIDIQUES et leurs caractéristiques fiscales et sociales Le nom de l'entreprise et la marque
LA PROTECTION SOCIALE DU DIRIGEANT
LE PILOTAGE DE L'ENTREPRISE
LE TEST DE CERTIFICATION

Un certificat de compétences est remis aux stagiaires ayant réussi le test de certification.

Une attestation de formation est remise à tous les stagiaires.



Prochaines sessions ▶ 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00 (horaires indicatifs)

LONGWY 25 avenue de Saintignon : 21 au 25 septembre / 23 au 27 novembre



Prix

525 euros net (prix fixé par CCI France à compter du 1^{er} juillet 2019)



Prise en charge possible sur moncompteformation
N° de la formation : 236610



Contact / Modalités de prise en charge

Merci de retourner le bulletin d'inscription complété, signé et accompagné du règlement ou de l'accord de prise en charge à :

CCI 25 avenue de Saintignon 54400 LONGWY
Tél : 03 82 24 40 58 s.inglebert@nancy.cci.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

2^{ème} semestre **2020**

A retourner à CCI 25 avenue de Saintignon 54400 LONGWY

Madame Monsieur - *Merci de remplir toutes les cases LISIBLEMENT –*

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mél :

Situation professionnelle : avec emploi (salarié, fonctionnaire, chef d'entreprise)
 sans emploi (demandeur d'emploi, retraité, étudiant, etc)

Formation : sans diplôme CAP/BEP Brevet bac bac+2 bac+3 bac+4 bac+5 et plus

Nom du diplôme le plus élevé obtenu et discipline :

VOTRE PROJET : Activité précise :

création reprise

▶ Je m'inscris au stage « 5 jours pour entreprendre » à Longwy Période :

▶ Je joins à mon inscription le règlement des frais d'inscription de 525 euros :

par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de CCI

ou l'accord écrit de prise en charge

Je reconnais avoir reçu le programme de cette formation. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription suivantes et les accepte expressément.

PRIX

Le prix comprend les frais pédagogiques et les supports remis aux stagiaires.
Les frais de restauration ne sont pas compris dans le prix et sont à la charge directe des stagiaires.

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il suffit de retourner à CCI le bulletin d'inscription complété et signé et accompagné du règlement intégral du prix ou d'un accord écrit de prise en charge.

Une confirmation de l'inscription est adressée en retour.

Le nombre de stagiaires est limité à 10 par session.
Les inscriptions sont validées par ordre d'arrivée.

Une convocation est adressée directement à chaque stagiaire ou à son employeur.

DESISTEMENT / ANNULATION

Toute annulation d'inscription par le stagiaire doit être notifiée à CCI FORMATION EESC par écrit.
En cas de désistement intervenant moins de trois jours ouvrés avant le démarrage de la formation, les frais d'inscription sont dus à la CCI.

En cas de participants en nombre insuffisant, la session est susceptible d'être annulée par la CCI.

ATTESTATION / FACTURE / CERTIFICAT DE COMPETENCES

Une attestation de formation est délivrée à chaque stagiaire en fin de stage.

Une facture lui est adressée.

Un certificat lui est adressé en cas de réussite du test de certification.

Les informations nominatives demandées font l'objet d'un traitement informatique. Ces données sont destinées à l'information interne des services de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle et de EESC, de CCI France ainsi qu'aux formateurs. En vertu de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations individuelles vous concernant.

Fait à, le